

ÉDITORIAL

“

« *Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France* » (Loi n° 94-65 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, version consolidée du 19 mars 2014).

Le Sénat a accueilli le 13 octobre 2014 un colloque portant sur les 20 ans de la « loi Toubon ». Cette loi du 4 août 1994 régit l'utilisation du français en France dans les différentes circonstances de la vie sociale. Elle est ainsi « la langue d'enseignement, du travail, des échanges et des services publics ». Elle s'impose dans la présentation, le mode d'emploi ou les conditions de garantie d'un bien ou d'un service. De même dans les annonces, inscriptions et informations destinées au public.

Elle donne aussi « le droit de s'exprimer en français » dans les manifestations, colloques ou congrès organisés en France. Ce qui rappelle une étrangeté des années 1990, qui était de n'avoir plus tout à fait le droit de prendre la parole en français lors de rencontres se déroulant en France et financées sur fonds publics.

Même s'il reste beaucoup à faire, les participants à ce colloque ont admis que cette loi a changé le destin de la langue française en France, notamment en imposant largement son usage dans l'espace public.

Si l'on revient aux années 1990, il fallait être courageux pour oser porter pareille loi, face aux quolibets et attaques de la presse. Jacques Toubon a indiqué durant le colloque que cette loi fait désormais « partie des fondamentaux de notre politique culturelle ». De fait, cette loi s'est intégrée à un contexte exigeant, celui de l'exception culturelle, qui s'est aussi imposée dans le domaine des productions audiovisuelles et cinématographiques. Cette loi a ainsi « servi de levier pour conduire le chantier de la diversité culturelle et linguistique ».

Nommé « Défenseur des droits » le 18 juillet 2014, Jacques Toubon a habilement croisé le trajet de cette loi avec sa nouvelle mission de défenseur des droits. En soulignant que « l'égalité des droits, c'est ce que la loi veut faire à l'égard du français ». Le « droit au français » est de fait devenu, depuis, « un droit fondamental, constitutionnel ».

Loïc Depecker

*Président créateur de la société française de terminologie
loic.depecker@univ-paris3.fr*

À NOTER

Société française de terminologie :

NOUVEAU SITE :
www.terminologie.fr

Courriel :
terminologie@wanadoo.fr

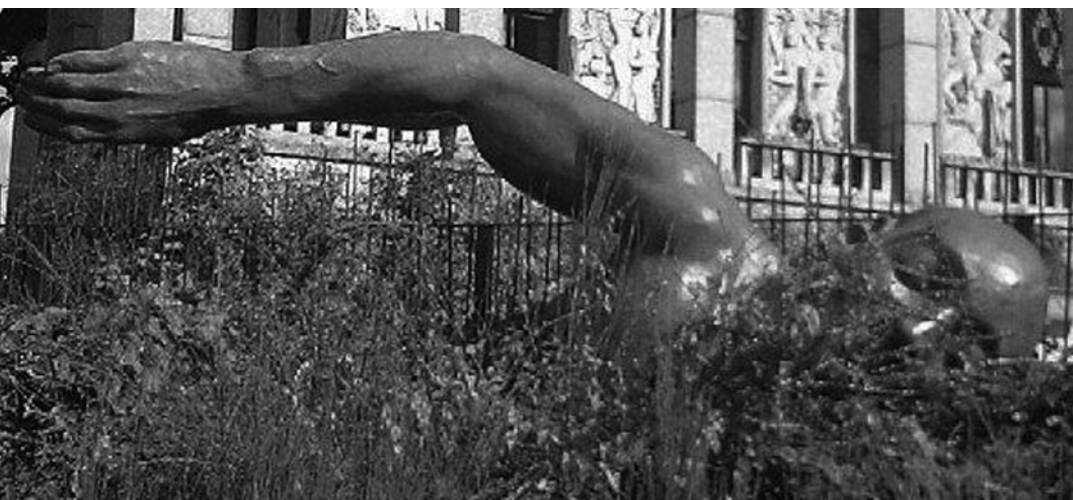
Site de recherche et d'enseignement en terminologie
(Fondation Robert de Sorbon, Université de Paris Sorbonne)
www.termino.fr

Franceterme, site des termes officialisés
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
(www.franceterme.culture.fr)

Wikilf
Proposez vos néologismes !
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
(www.wikilf.culture.fr)

REALITER (Réseau panlatin de terminologie) :
www.realiter.net

Automne-Hiver 2014
N° ISSN 1297-6520



« En route pour le bonheur », de Diadji Diop, statue édifée dans les jardins de la Cité nationale d'histoire de l'immigration, aujourd'hui Musée d'histoire de l'immigration (Paris).

Crédit photographique :
© Violette Dubois

DU CÔTÉ DES NÉOLOGISMES (RAPPEL) :

« **Financement participatif** : Financement faisant appel à un grand nombre de personnes, généralement des internautes, pour qu'elles investissent les fonds nécessaires à l'aboutissement d'un projet. **Note** : 1. Le financement participatif a pris son essor avec le développement de l'internet. Les contributions sont sollicitées pour des projets de diverse nature (œuvres, produits, services, évènements, culturels ou commerciaux). 2. La collecte en ligne des contributions peut être assurée par les promoteurs des projets eux-mêmes ou s'appuyer sur des plateformes spécialisées (*crowdfunding*) » (*Journal officiel* du 18 mai 2013).

NB : On trouve aussi dans l'usage *levée de fonds*.

DU CÔTÉ DES LANGUES DE FRANCE

■ **L'assemblée nationale** s'est saisie en janvier 2014 de la question de la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, dans le souci de « protéger ces langues et de reconnaître le droit de les pratiquer ».

■ **Langue bretonne et développement économique**. Paradoxalement, la mondialisation renforce les terroirs. Ainsi des conventions signées en Bretagne par des entreprises qui garantissent des produits faits en Bretagne, accompagnés de leur présentation : marque, publicité, ingrédients, etc. en langue bretonne (*Bulletin de l'Office de la langue bretonne, Keleier Ofis ar Brezhoneg*, dont voici le *postel* (adresse électronique) : nolwenn.louam@ofis-bzh.org

■ **Baromètre Bretagne Culture Diversité**. Des sondages réguliers sont faits sur le sentiment des Bretons vis-à-vis de leur région, incluant les questions linguistiques : www.bscdv.org

■ **Office public de la langue occitane**. Les 23 et 27 juin 2014 les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ont approuvé la création de l'Office public de la langue occitane, qui a pour mission de promouvoir l'occitan : inoc@in-oc.org.

■ **Prénoms de Haute-Bretagne. Déz ptit non en galo**. Chubri, l'organisme d'aménagement linguistique de la langue gallo (Bretagne orientale) a recensé les prénoms de Haute-Bretagne. Liza, Batiss, Fânchon, Yott... Qu'on se le dise ! bertran.obree@chubri.org

DU CÔTÉ DE LA FRANCOPHONIE

■ **La semaine de la langue française et de la francophonie** aura lieu du 14 au 22 mars 2015. À cette occasion, 10 mots ont été sélectionnés pour illustrer le thème choisi pour cette année « **Dis-moi dix mots... à la folie** » : *amalgame, bravo, cibler, grigri, inuit, -e, kermesse, kitch, sérendipité, wiki, zénitude*.

En 2014, c'était : *charivari, hurluberlu, timbré, ouf, faribole, zigzag, ambiancer, à tire-larigot, s'enlivrer, tohu-bohu*.

En 2013 : *atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà*.

En 2012 : *âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe, transports*.

En 2011 : *accueillant, agapes, avec, cœur, complice, cordée, fil, harmonieusement, main, réseauter*.

Et en 2010 : *baladeur, cheval de Troie, crescendo, escagasser, galère, mentor, mobile, remue-ménages, variante, zipper*.

Voilà un dictionnaire de mots précieux qui se met en place, année après année !

NOS PROCHAINS COLLOQUES

■ **27 novembre 2014, Paris** (Académie nationale de médecine) (14 h 00-18 h 00) : « **Médecin, patient : dialogues sur la vie et la mort** », organisé à l'Académie nationale de médecine par la Société française de terminologie.

■ **11 décembre 2014, Paris** (Université de la Sorbonne) (14 h 00-18 h 00) : « **Splendeurs des vocabulaires des métiers d'art : travail du bois et des métaux** », organisé par la Société française de terminologie associée à plusieurs organismes du ministère de la culture et de la communication et à plusieurs écoles d'art.

Contact : loic.depecker@univ-paris3.fr

PUBLICATIONS OFFICIELLES RÉCENTES

LISTES PARUES AU JOURNAL OFFICIEL

(www.franceterme.culture.fr)

(www.legifrance.gouv.fr)

Audiovisuel

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire de l'audiovisuel**, *Journal officiel* du **11 février 2014**. **Réalité scénarisée**. Genre de programme télévisuel tiré de faits divers ou de situations de la vie courante, empruntant aux procédés du reportage et recourant à des scènes reconstituées afin de produire un effet d'authenticité (*scripted reality, structured reality*).

Automobile

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire de l'automobile**, *Journal officiel* du **20 mai 2014**.

Aide au stationnement. Ensemble d'informations essentiellement visuelles ou sonores fournies au conducteur afin de lui faciliter les manœuvres de stationnement, dont il conserve la maîtrise (*parking aids*).

Assistance à l'écoconduite. Ensemble des dispositifs installés sur un véhicule qui fournissent au conducteur des informations l'aidant à réduire la consommation d'énergie. **Note** : L'indicateur de changement de rapport et l'indicateur d'autonomie sont des exemples d'assistance à l'écoconduite (*eco assist, eco-driving assist*).

Boîte de vitesses à double embrayage. Boîte de vitesses à changement de rapports automatique de deux demi-boîtes, l'une pour les rapports pairs, l'autre pour les rapports impairs, chacune dotée d'un embrayage, qui permet un changement de rapport quasi instantané et sans rupture de traction (*dual-clutch transmission, DCT*).

Coupé-cabriolet, n.m. Véhicule de type coupé, dont le toit, constitué d'éléments rigides, est repliable dans le coffre à bagages ou dans un compartiment spécifique.

Échange minute de batterie. *Syn. Échange rapide de batterie*. Remplacement rapide, sur un véhicule électrique, de la batterie de traction déchargée par une batterie chargée (*quick drop*).

Écoconduite, n.f. Ensemble de pratiques de conduite permettant à l'automobiliste de réduire la consommation d'énergie du véhicule et d'en limiter l'usure (*eco-driving, efficient driving*).

Feux de jour. *Forme développée* : **Feux de circulation de jour**. Feux de signalisation spécifiques, situés à l'avant du véhicule, qui s'allument automatiquement au démarrage du moteur et permettent au véhicule d'être plus visible en circulation de jour. **Note** : On trouve aussi les termes « feux diurnes » et « feux de circulation diurne » (*day-time running lights, DRL*).

Gestion de la consommation électrique. *Abrév. GCE*. Ensemble des dispositifs qui optimisent le fonctionnement des différents systèmes électriques et électroniques du véhicule afin d'en réduire la consommation d'énergie (*electric system management, ESM*).

Prolongateur d'autonomie. Générateur embarqué dans un véhicule électrique, destiné à accroître l'autonomie de ce dernier en assurant la recharge de la batterie de traction (*range extender*).

Recharge itinérante. Pratique consistant à recharger les batteries d'un véhicule électrique en accédant, en différents points de son itinéraire, à un réseau de bornes de recharge. **Note** : 1. Des informations concernant la localisation et la disponibilité des bornes peuvent être fournies aux utilisateurs par des dispositifs embarqués ou non. 2. « *Plugsurfing* », qui est le nom d'un site de l'internet, ne doit pas être employé.

Récupérateur d'énergie cinétique. *Abrév. REC*. *Forme développée* : **Système de récupération d'énergie cinétique (SREC)**. Système permettant de récupérer une partie de l'énergie cinétique produite lors de la décélération d'un véhicule. **Note** : L'énergie ainsi récupérée est restituée notamment lors des phases de démarrage ou d'accélération du véhicule (*kinetic energy recovery system, KERS*).

Remanufacturing, n.m. Remise en état d'une pièce ou d'un sous-ensemble automobile usagé, selon des processus industriels rétablissant les performances et la qualité d'origine (*remanufacturing*).

Rétrogradage, n.m. Passage à un rapport de transmission inférieur, qui permet d'augmenter le régime du moteur et de disposer ainsi de davantage de puissance ou de frein moteur (*downshifting*).

Sangle supérieure. Sangle installée sur un siège pour enfant, qui maintient le haut du siège pour en limiter le basculement en cas de choc (*top tether*).

Stationnement assisté. *Syn. Stationnement semi-automatique*. Dispositif qui actionne la direction du véhicule pour faciliter les manœuvres de stationnement, le conducteur conservant la maîtrise de la boîte de vitesses, de l'accélérateur et du frein (*park assist, park assist system*).

Stationnement automatique. Dispositif qui prend en charge l'intégralité des manœuvres de stationnement, le conducteur restant présent dans le véhicule (*full park assist*).

Voiture de salon. Maquette de véhicule grandeur nature destinée à attirer l'attention du visiteur dans un lieu d'exposition (*show car*).

Voiturier automatique. Système qui prend en charge, en l'absence du conducteur, l'intégralité des manœuvres nécessaires pour qu'un véhicule parvenu à son point d'arrivée gagne son aire de stationnement (*valet parking*).

Volant moteur bimasse. Abrév. **Volant bimasse.** Syn. **Double volant amortisseur (DVA).** Volant moteur composé de deux parties liées de manière élastique et amortie, qui permet de diminuer les vibrations engendrées par le moteur (*double-mass flywheel, DMF dual-mass flywheel, DMF*).

Droit et sciences humaines

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire du droit et des sciences humaines**, *Journal officiel* du 16 septembre 2014. **Féminicide**, n.m. Homicide d'une femme, d'une jeune fille ou d'un enfant en raison de son sexe. **Note** : Le féminicide peut désigner un meurtre à caractère individuel ou systématique (*femicide*, sp. *femicidio*, *feminicide*, sp. *feminicidio*, it. *femminicidio*). **Homicide sexiste.** Homicide d'une personne en raison de son sexe ou de son orientation sexuelle. **Note** : Le féminicide peut désigner un meurtre à caractère individuel ou systématique (sp. *crimen de género, gendercide*).

Informatique

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire de l'informatique et du droit**, *Journal officiel* du 3 mai 2014. **Données ouvertes.** Données qu'un organisme met à la disposition de tous sous forme de fichiers numériques afin de permettre leur réutilisation. **Note** : 1. Les données ouvertes n'ont généralement pas de caractère personnel. 2. Elles sont accessibles dans un format favorisant leur réutilisation. 3. La réutilisation des données ouvertes peut être soumise à conditions (*open data*).

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire de l'informatique et de l'internet**, *Journal officiel* du 16 septembre 2014. **Aide au dépannage.** Abrév. **Dépannage**, n.m. Syn. **Traitement des incidents.** Protocole d'assistance proposé à l'utilisateur d'un logiciel ou d'un matériel pour lui permettre de résoudre une difficulté d'emploi ou de faire face à une défaillance technique (*troubleshooting*).

Arrière-guichet, n.m. Support informatique et logistique d'un ou de plusieurs guichets (*back office*).

Blogue, n.m. Site, souvent personnel, présentant, du plus récent au plus ancien, de courts articles ouverts aux commentaires des internautes (*blog, weblog*). **NB** : Cette publication annule et remplace celle du terme « **bloc-notes** » au *Journal officiel* du 20 mai 2005.

Carousel, n.m. Menu graphique, généralement tridimensionnel, qui fait défiler de manière cyclique sur un écran un ensemble d'images donnant chacune accès à un contenu (*cover flow-like design*).

Cyberconférence, n.f. Téléconférence utilisant l'internet ou des réseaux informatiques privés et pouvant combiner le son, l'image et le texte. **Note** : Une cyberconférence permet notamment la présentation, l'échange, le partage ou la modification de documents (*e-conference, web conference, web conferencing*).

Encre électronique. Matériau composé de microcapsules contenant des particules dont le déplacement, sous l'effet d'un champ électrique, permet d'afficher des textes ou des images. **Note** : Les textes et les images ainsi affichés demeurent visibles après la suppression du champ électrique (*e-ink, electronic ink*).

Environnement de développement. Syn. **Atelier de développement.** Infrastructure logicielle qui permet la création de programmes (*application framework, framework, integrated development environment, ITE*).

Fureteur, -euse, n. Personne qui, dans un espace d'échanges de l'internet tel qu'un forum ou un blogue, suit les discussions ou consulte les articles sans apporter de contribution (*lurker*).

Guichet, n.m. Interface permettant d'accéder aux services en ligne proposés par une entreprise ou une organisation (*front office*).

Imagette, n.f. Image dont la taille a été réduite par rapport à l'original pour limiter l'encombrement de l'espace d'affichage (*thumbnail*).

Microblogage, n.m. Publication de minimessages sur un microblogue (*microblogging*).

Microblogue, n.m. Blogue constitué de minimessages diffusés en temps réel, qui contiennent souvent des mots-dièse et dont l'enchaînement forme des fils de discussion (*microblog, thread*).

Papier électronique. Support souple fonctionnant avec une source d'énergie et un microprocesseur, sur lequel peuvent s'afficher des textes ou des images au moyen d'encre électronique (*electronic paper, e-paper*).

Matériaux et technologie du verre

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire des matériaux, technologie du verre**, *Journal officiel* du 25 avril 2014.

Abusage, n.m. Formation d'éraflures à la surface d'objets en verre, qui est due au frottement de ces objets entre eux ou se produit au contact des équipements de conditionnement ou de manutention (*scuffling*).

Affinage, n.m. Phase de l'élaboration du verre pendant laquelle les bulles présentes dans le bain de verre sont éliminées à haute température. **Note** : La température d'affinage est en général comprise entre 1 450 et 1 550 °C (*fining, refining*).

Attreppeage, n.m. Chauffage progressif et contrôlé d'un four verrier lors de sa mise en service. **Note** : À la différence de la trempe, l'attreppeage permet d'éviter l'apparition dans les matériaux réfractaires des parois du four, de contraintes internes dues à des variations trop rapides de la température (*heating-up, heat-up, warning-up*).

Bain de verre, n.m. Verre à l'état fondu se trouvant dans le four verrier (*bath of glass, molten glass*).

Calcin, n.m. Verre récupéré et recyclé, le plus souvent dans l'industrie verrière. **Note** : 1. Dans l'industrie du verre, le terme « calcin » est préféré à « groisil ». 2. Le terme « calcin » est aussi employé pour désigner le verre finement broyé utilisé dans la fabrication des émaux (*cullet*).

Canal de distribution, n.m. Partie aval d'un four verrier permettant l'alimentation en verre fondu d'une ou de plusieurs machines de mise en forme (*feeder, feeder channel*).

Empilage, n.m. Assemblage, dans un four à régénération, d'éléments réfractaires disposés de façon à ménager des espaces permettant la circulation alternée du flux des fumées de combustion et du flux d'air froid qui est ainsi réchauffé (*brick checkers* (EU), *brick chequers* (GB), *checkers* (EU), *chequers* (GB)).

Épreuve thermique du verre trempé. Abrév. **ETVT.** Test effectué avant commercialisation, qui consiste à chauffer, dans des conditions contrôlées, des vitrages en verre trempé pour provoquer la casse de ceux qui présentent des défauts non décelables par d'autres méthodes. **Note** : L'épreuve thermique du verre trempé vise à prévenir la casse spontanée des vitrages après leur commercialisation (*heat soak test, HST*).

Four à régénération. Four verrier chauffé par un combustible hydrocarboné et comportant un système d'échange de chaleur constitué d'empilages (*regenerative glass furnace*).

Four journalier. Four verrier à cuve dans lequel l'élaboration du verre a lieu de manière discontinue selon un processus d'une durée de 24 heures. **Note** : Le four journalier est destiné à la fabrication artisanale d'objets en verre (*dry tank*).

Inversion, n.f. Permutation du flux des fumées de combustion et du flux d'air froid dans les empilages d'un four à régénération (*change-over* (GB), *reversal* (GB), *Wechsel* (All.)).

Paraison, n.f. Masse calibrée de verre fondu destinée à être mise en forme (*gob, parison*).

Phase de braise, n.f. Syn. **Conditionnement thermique.** Phase d'élaboration en continu du verre plat qui suit les phases de fusion et d'affinage et au cours de laquelle la température est abaissée et homogénéisée en vue d'ajuster la viscosité du verre aux contraintes de fabrication du produit final. **Note** : Le terme « braise » trouve son origine dans les procédés d'élaboration en discontinu du verre artisanal et du cristal, qu'on laissait refroidir sur un lit de braises (*cooling-down period*).

Procédé sol-gel. Procédé de synthèse de matériaux verriers ou céramiques consistant à réaliser, sous la pression atmosphérique et à une température proche de la température ambiante, la polymérisation des précurseurs en solution, puis à effectuer un traitement thermique pour obtenir un produit solide. **Note** : 1. Le nom de ce procédé vient du fait que la polymérisation produit successivement un sol, un gel et un solide vitreux. 2. Le procédé sol-gel s'inspire du processus naturel par lequel certains organismes vivants élaborent des concrétions siliceuses (*sol-gel process*).

Surcombustion réductrice. Procédé consistant à ajouter, dans les gaz brûlés résultant de la combustion à haute température d'un combustible fossile, une petite quantité de combustible, afin de provoquer la réduction en azote des oxydes d'azote présents dans ces gaz.

Note : On trouve aussi le terme « recombustion », qui est déconseillé (*reburning*).

Verre à faible émissivité. Verre ayant reçu un traitement de surface abaissant son émissivité, ce qui réduit les échanges thermiques par rayonnement. **Note** : Les verres à faible émissivité sont utilisés principalement pour la fabrication de vitrages isolants (*low-E glass, low emissivity glass*).

Verre expansé. Matériau verrier de faible densité, dont la structure comporte de nombreuses bulles de gaz. **Note** : 1. Le verre expansé est utilisé principalement comme isolant thermique ininflammable. 2. On trouve aussi les expressions « verre mousse », « verre cellulaire », « verre multicellulaire » (*expanded glass*).

Verre flotté. Verre plat obtenu en continu par étalement et refroidissement d'une couche de verre fondu sur la surface d'un bain de métal liquide (*float glass*).

Vitrocéramique, n.f. Matériau élaboré par des techniques verrières, constitué d'une phase vitreuse et de microcristaux dont la composition, le nombre, la taille, la répartition et l'orientation sont maîtrisés grâce à un traitement thermique approprié. **Note** : 1. Les vitrocéramiques les plus utilisées possèdent un coefficient de dilatation thermique faible qui leur confère une grande résistance aux chocs thermiques. 2. Le terme « vitrocéramique » est également utilisé comme adjectif (*vitroceramic*, adj., *vitroceramics*, n.).

Pétrole et gaz

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire du pétrole et du gaz**, *Journal officiel* du 3 avril 2014.

Bonus de capacité. Augmentation de la capacité d'une installation de raffinage, induite par des modifications de cette installation ou de ses conditions de fonctionnement (*capacity creep, creeping capacity*).

Bretelle, n.f. Raccord flexible ou rigide de l'ordre de quelques dizaines de mètres, qui est installé entre des équipements de production sous-marine (*flying lead, jumper*).

Carbone organique total. **Abrév.** COT. Masse de carbone d'origine organique présente dans une roche rapportée à la masse de celle-ci, qui permet de déterminer la richesse de cette roche en matières organiques et d'évaluer ainsi la probabilité qu'elle contienne des hydrocarbures. **Note** : Le carbone organique total est généralement exprimé en pourcentage (*total organic carbon, TOC*).

Carburant d'appoint. Carburant de substitution destiné à être mélangé à un carburant d'origine pétrolière. **Note** : Le carburant d'appoint est le plus souvent constitué de biocarburants (*drop-in fuel*).

Compagnie pétrolière internationale. **Abrév.** CPI. **Syn.** Société pétrolière multinationale (SPM). Société pétrolière dont la majorité du capital est détenue par des intérêts privés multinationaux (*international oil company, IOC*).

Contrat de partage de production. **Abrév.** CPP. Contrat passé entre le propriétaire et l'exploitant d'un champ pétrolifère ou gazier, en vertu duquel une proportion déterminée de la production est accordée à l'exploitant à titre de rémunération (*production sharing agreement, PSA*).

Diagraphie en cours de forage. Mesure et enregistrement en temps réel de certaines propriétés physiques des roches traversées pendant un forage (*logging while drilling, LWD*).

Forage en surpression. Forage caractérisé par une pression du fluide de forage supérieure à celle des fluides présents dans la formation géologique (*overbalanced drilling, OBD*).

Forage rotatif directionnel. Technique de forage permettant un guidage précis du trépan (*rotary steerable drilling*).

Forage sous pression contrôlée. Forage caractérisé par le maintien de la pression du fluide de forage à un niveau légèrement supérieur à celui de la pression des fluides présents dans la formation géologique (*managed pressure drilling, MPD*).

Fracturation, n.f. Opération qui consiste, par l'injection d'un fluide sous forte pression, à élargir et prolonger les fissures naturelles d'une formation géologique, ou à en créer de nouvelles. **Note** : 1. La fracturation est utilisée pour extraire certains hydrocarbures non conventionnels lorsque les réservoirs sont insuffisamment perméables. 2. Les fluides injectés sont généralement des liquides, mais peuvent être aussi des gaz (*frac, fracking, fracturing*).

Gaz de roche-mère. Gaz naturel présent dans une roche, où il s'est formé et où il est resté piégé. **Note** : Lorsque la roche-mère est un schiste argileux, le gaz piégé est nommé « gaz de schiste » (*source rock gas*).

Gaz de substitution. Gaz manufacturé qui peut être substitué au gaz naturel dans les applications thermiques. **Note** : Un gaz de substitu-

tion est généralement composé d'un mélange d'air et de propane, ou d'air et de butane.

Gaz de synthèse. Mélange de monoxyde de carbone et d'hydrogène obtenu le plus souvent par oxydation partielle, qui est à la base de nombreuses synthèses chimiques. **Note** : Parmi les produits synthétisés, on trouve le méthane, le méthanol, l'acide acétique et l'ammoniac (*synthesis gas*).

Gaz naturel comprimé. **Abrév.** GNC. **Syn.** Gaz naturel pour véhicules (GNV). Gaz naturel qui a été comprimé pour être utilisé comme carburant dans des véhicules. **Note** : Le gaz est généralement comprimé à 200 bar, soit 2×10^7 Pa (*compressed natural gas, CNG, natural gas for vehicles, NGV*).

Gaz non conventionnel. Gaz naturel piégé dans des roches peu perméables ou des gisements de charbon, et dont l'extraction nécessite le recours, dès le début de l'exploitation, à des techniques de stimulation de la roche qui diffèrent de celles qui sont utilisées couramment dans l'industrie gazière. **Note** : On distingue trois types de gaz non conventionnels : le gaz de roche-mère, le gaz de réservoir compact et le gaz de charbon (*non conventional gas, NCG, unconventional gas, UG*).

Hydrates de gaz naturel. **Syn.** Clathrates de gaz naturel. Composés solides cristallins résultant de l'association de l'eau avec un gaz naturel ou un mélange de gaz naturel, qui sont stables dans certaines conditions de température et de pression. **Note** : Les hydrates de gaz naturel présentent une structure cristalline régulière comprenant des cavités dans lesquelles sont piégées les molécules de gaz (*natural gas hydrates*).

Kérosène paraffinique synthétique. **Abrév.** KPS. Carburant d'appoint paraffinique, issu de matières premières variées, généralement d'origine biologique. **Note** : Le kérosène paraffinique synthétique ne peut être utilisé à l'état pur pour le transport aérien, en raison de sa température de cristallisation supérieure à -50 °C (*synthetic paraffinic kerosene, SPK*).

Méthane de synthèse. Méthane fabriqué à partir de gaz de synthèse et utilisé comme combustible à la place du gaz naturel (*substitute natural gas, SNG*).

Oxydation partielle. Oxydation incomplète d'hydrocarbures, qui permet de produire du monoxyde de carbone et de l'hydrogène dont le mélange constitue un gaz de synthèse (*partial oxidation, POx*).

Pétrole délaissé. Réserve de pétrole qui n'est pas exploitable dans les conditions techniques ou économiques du moment (*stranded oil*).

Piston, n.m. Pièce mobile qui, poussée à l'intérieur d'une canalisation par le fluide qui y circule, assure différentes opérations de contrôle et d'entretien. **Note** : Le terme est souvent complété par un qualificatif précisant sa conformation ou sa fonction : piston sphérique (en anglais : *spherical pig*), piston mousse (en anglais : *foam pig*), piston racleur (en anglais : *cleaning pig*), piston de séparation (en anglais : *sealing pig*), piston de calibrage (en anglais : *caliper pig*) (*pig*).

Pistonage, n.m. Opération qui consiste à utiliser un piston pour le contrôle ou l'entretien d'une canalisation (*pigging*).

Puits intercalaire. Puits d'exploitation ajouté aux puits déjà existants afin d'améliorer la récupération des hydrocarbures (*infill well*).

Raccord sous-marin. Équipement sous-marin reliant une nouvelle tête de puits à un réseau ou une installation existants (*subsea tie-back*).

Récupération par action microbienne. **Abr.** RAM. Procédé de récupération assistée du pétrole brut, qui consiste à injecter dans un puits des microorganismes avec leurs nutriments, afin qu'ils synthétisent des composés chimiques destinés à en faciliter l'extraction (*microbial enhanced oil recovery, MEOR*).

Réservoir subsalifère. Gisement d'hydrocarbures situé sous une formation saline. **Note** : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « réservoir antésalifère » (*subsalt field*).

Vapoextraction en réseaux croisés. **Abrév.** Vapoextraction croisée. Procédé de vapoextraction mettant en œuvre des conduits d'injection de vapeur et des drains de récupération d'huile disposés en réseaux croisés orthogonaux (*cross SAGD, XSAGS, cross steam assisted gravity drainage*).

Édition et presse

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire de l'édition et de la presse**, *Journal officiel* du 23 mars 2014.

Tout en ligne. Se dit d'un éditeur, en particulier un éditeur de presse, qui exerce son activité exclusivement dans l'internet, ou de cette activité elle-même. **Note** : 1. On parle par exemple d'un « journal tout en ligne » ou encore de l'« édition tout en ligne ». 2. Le terme *pure player*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

FASCICULES DE TERMINOLOGIE

■ Délégation générale à la langue française et aux langues de France, **Féminin, masculin : la langue et le genre**, Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, col. Langues et cité, Paris, 2013, 12 p. **En ligne. Pour se le procurer :** Délégation générale de la langue française et aux langues de France, 6 rue des Pyramides, 75001 Paris ou Société française de terminologie, 5 avenue Armand-Rousseau 75012 Paris (terminologie@wanadoo.fr) (gratuit).

■ Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'automobile, **Des mots et des autos**, Comité des constructeurs français d'automobiles, Paris, septembre 2014, 78 p. **En ligne. Pour se le procurer :** Comité des constructeurs français d'automobiles, Délégation générale de la langue française et aux langues de France ou Société française de terminologie (terminologie@wanadoo.fr) (gratuit).

RAPPORTS OFFICIELS

■ Attali (Jacques) et al., **La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable, Rapport au Président de la République**, août 2014, 83 p. et annexes. **En ligne.**

■ Délégation générale à la langue française et aux langues de France, **Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française**, Ministère de la culture et de la communication, 2014, 186 p. **En ligne.**

NOS MEMBRES PUBLIENT

■ Gaudin (François) (dir.), **Au bonheur des mots, Hommage à Alain Rey**, Presses des Universités de Rouen et du Havre, 2014, 208 p. **Pour se le procurer :** www.purh-rouen.fr

VIENT DE PARAÎTRE

■ **Terminologie de l'énergie et des transports**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à la Maison de la recherche de l'Université de la Sorbonne le 6 décembre 2012, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2014, 128 p. Prix : 32 €.

■ **Terminologie et sciences de la vie**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 4 décembre 2009, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2014, 203 p. Prix : 32 €.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TERMINOLOGIE

■ **Lexique de l'internet en langues de France (catalan, corse, français, occitan)**, Centre de recherche Corse méditerranée, Institut occitan, Termcat, Société française de terminologie, col. Les mots du savoir, Paris, 2003. L'un des tout premiers lexiques multilingues en langues de France. Prix : 6 €.

■ **La terminologie discipline scientifique**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 17 octobre 2003, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2004, 98 p. Prix : 20 €.

■ **Les néologies contemporaines**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 15 octobre 2004, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2005, 128 p. Prix : 32 €.

■ **Terminologie et sciences de l'information**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 2 décembre 2005, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2006, 128 p. Prix : 32 €.

■ **Terminologie et ontologie : descriptions du réel**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 1^{er} décembre 2006, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2008, 128 p. Prix : 32 €.

■ **Enjeux de la terminologie automobile dans la mondialisation**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu au Comité des constructeurs français d'automobiles le 24 janvier 2008, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2008, 96 p. Prix : 32 €.

■ **L'idée de politique linguistique**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 18 décembre 2008, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2009, 160 p. Prix : 32 €.

■ **L'évaluation des politiques linguistiques**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 23 octobre 2009, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2010, 176 p. Prix : 32 €.

■ **Le langage des sport : identité et typologie**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 17 novembre 2011, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2012, 203 p. Prix : 32 €.

■ **Terminologie et sciences économiques et financières**, Actes du colloque de la Société française de terminologie tenu à l'École normale supérieure le 10 décembre 2010, Société française de terminologie, col. Le savoir des mots, Paris, 2012, 169 p. Prix : 32 €.

■ **La terminologie : nature et enjeux, Langages**, n° 157, Larousse, Paris, mars 2005, 128 p. Prix : 16 €.

Pour se les procurer : Société française de terminologie, 5 avenue Armand-Rousseau 75012 Paris ; terminologie@wanadoo.fr ou loic.depecker@univ-paris3.fr.

EN DÉPÔT À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TERMINOLOGIE

■ **Dictionnaire des mots rares et précieux**, 10/18, Genève-Paris, 1996, [sd], 341 p. Un ouvrage envoûtant. Prix : 15 €.

■ Candel (Danielle) et Gaudin (François), **Aspects diachroniques du vocabulaire**, Presses des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2006, 267 p.

■ Depecker (Loïc), **L'invention de la langue, Le choix des mots nouveaux**, Larousse/Armand Colin, Paris, 2001, 720 p. Prix : 46,80 € (épuisé dans le commerce).

■ Depecker (Loïc) (dir.), **La terminologie : nature et enjeux**, Revue *Langages*, n° 157, Larousse, Paris, mars 2005, 128 p. Prix : 16 € (épuisé dans le commerce). **Pour se les procurer :** Société française de terminologie, 5 avenue Armand-Rousseau 75012 Paris (loic.depecker@univ-paris3.fr).

DOSSIER N° 22

LA LOI RELATIVE À L'EMPLOI DE LA LANGUE FRANÇAISE DITE « LOI TOUBON »
(4 AOÛT 1994)

■ **Article 1.** Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics. Elle est le lien privilégié des États constituant la communauté de la francophonie.

■ **Article 2.** Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire. Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables à la dénomination des produits typiques et spécialités d'appellations étrangères connus du plus large public <...>.

■ **Article 3.** Toute inscription ou annonce apposée ou faite sur la voie publique, dans un lieu ouvert au public ou dans un moyen de transport en commun et destinée à l'information du public doit être formulée en langue française <...>.

■ **Article 5.** Quels qu'en soient l'objet et les formes, les contrats auxquels une personne morale de droit public ou une personne privée exécutant une mission de service public sont parties sont rédigés en langue française. Ils ne peuvent contenir ni expression ni terme étrangers lorsqu'il existe une expression ou un terme français de

même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française <...>.

■ **Article 6.** Tout participant à une manifestation, un colloque ou un congrès organisé en France par des personnes physiques ou morales de nationalité française a le droit de s'exprimer en français. Les documents distribués aux participants avant et pendant la réunion pour en présenter le programme doivent être rédigés en français et peuvent comporter des traductions en une ou plusieurs langues étrangères <...>.

■ **Article 7.** Les publications, revues et communications diffusées en France et qui émanent d'une personne morale de droit public, d'une personne privée exerçant une mission de service public ou d'une personne privée bénéficiant d'une subvention publique doivent, lorsqu'elles sont rédigées en langue étrangère, comporter au moins un résumé en français.

■ **Article 8.** Le contrat de travail établi par écrit est rédigé en français <...>.

Pour tout complément, voir la *Loi n° 94-65 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française*, dans sa version consolidée du 19 mars 2014 (en ligne).

POUR CONSULTER LES TERMES OFFICIELS : FranceTerme, en ligne

RAPPEL DES TITRES DES PRÉCÉDENTS DOSSIERS

Lettre n° 1 : Quelques-uns des laboratoires français de terminologie

Lettre n° 2 : Quelques outils d'information terminologique sur Internet

Lettre n° 3 : Questionnaire sur les ressources terminologiques du français

Lettre n° 4 : Aspects de la normalisation de la méthodologie en matière de terminologie

Lettre n° 5 : Quelques enseignements de la terminologie en France

Lettre n° 6 : Le réseau panlatin de terminologie (REALITER)

Lettre n° 7 : La néologie

Lettre n° 8 : Sources terminologiques des sciences de l'information

Lettre n° 9 : Les termes de la francophonie

Lettre n° 10 : Terminologie et ontologie

Lettre n° 11 : La commission de terminologie de l'économie et des finances

Lettre n° 12 : Le français langue des sports olympiques

Lettre n° 13 : L'aménagement des langues

Lettre n° 14 : Les ressources et outils linguistiques des organes de l'Union européenne

Lettre n° 15 : Les commissions ministérielles de terminologie de la santé

Lettre n° 16 : Les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver

Lettre n° 17 : La commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'automobile

Lettre n° 18 : Le Centre de traduction du ministère de l'économie et des finances

Lettre n° 19 : Les dictionnaires des Académies de sciences médicales

Lettre n° 20 : Fonctionnement d'un réseau linguistique : le cas de REALITER, Réseau panlatin de terminologie

Lettre n° 21 : Le Comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences

Ces dossiers sont disponibles à : terminologie@wanadoo.fr (gratuit). **En ligne :** www.terminologie.fr

Ce numéro de la *Lettre de la Société française de terminologie* a été réalisé grâce au soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Rédacteur : Loïc Depecker. A contribué à son élaboration : Violette Dubois.

SUPPLÉMENT À LA LETTRE n° 22
VOCABULAIRE DE LA BIOLOGIE
Dossier préparé à l'occasion du colloque
organisé à l'Académie nationale de médecine
le 27 novembre 2014
« Médecin, patient : dialogues sur la vie et la mort »

**Le Comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences
a publié en 2014 une liste importante de termes de biologie**

(Journal officiel du 16 septembre 2014)
(www.legifrance.gouv.fr ; www.terminologie.fr)

Biologie

■ Commission générale de terminologie et de néologie, **Vocabulaire de la biologie**, Journal officiel du 16 septembre 2014.

Alignement de séquences. *Abrév. Alignement.* Procédé qui consiste à disposer des séquences de nucléotides ou d'acides aminés les unes au-dessous des autres afin de les comparer. *Note* : L'alignement de séquences permet notamment de repérer des régions identiques ou des variations dues à des mutations et d'identifier les régions conservées au cours de l'évolution (*alignment, sequence alignment*).

Apoplasme, n.m. Région de la cellule végétale située à l'extérieur de la membrane plasmique, qui comprend la paroi, les espaces intercellulaires et les cellules mortes du xylème (*apoplast*).

Aptamère, n.m. Brin court d'acide nucléique ou d'acide peptidonucléique, ou encore molécule peptidique, qui se lie spécifiquement à une molécule cible (*aptamer*).

Autorenouvellement, n.m. Capacité d'une cellule souche à donner, lors de la mitose, deux cellules de devenir différent, l'une qui en est la stricte copie et maintient ainsi le nombre des cellules souches, l'autre qui se différencie (*autorenewing, self-renewal*).

Bouton embryonnaire. *Syn. Embryoblaste.* n.m. Masse cellulaire adhérent à la paroi interne du blastocyste des mammifères quelques jours après la fécondation, à partir de laquelle se forme l'organisme. *Note* : 1. Les cellules souches embryonnaires sont dérivées du bouton embryonnaire. 2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « masse cellulaire interne (MCI) » (*embryoblast, inner cell mass ICM*).

Cascade de signaux. Activation en série de molécules, notamment des protéines, qui est déclenchée à l'intérieur d'une cellule par une molécule de signalisation ou un agent extracellulaires (*signals cascade*).

Cellule souche embryonnaire. *Abrév. CSE.* Cellule qui, présente in vivo dans le bouton embryonnaire, conserve la faculté de se diviser ainsi que sa pluripotence, jusqu'à ce que des signaux déclenchent une différenciation. *Note* : La cellule souche embryonnaire peut conserver sa pluripotence lorsqu'elle est cultivée in vitro sous forme de lignée cellulaire (*embryonic stem cell, ESC, ES cell, ESC*).

Chaperonine, n.f. Protéine de la famille des protéines chaperon, formant un complexe macromoléculaire en cylindre creux à l'intérieur duquel des chaînes polypeptidiques naissantes et des protéines mal repliées acquièrent une conformation fonctionnelle (*chaperonine, CPN*).

Composé sémi chimique. Substance émise dans l'environnement par un organisme, qui joue le rôle de signal chimique entre individus d'une même espèce ou entre individus d'espèces différentes. *Note* : Les allomones, les kairomones, les synomones et les phéromones sont des composés sémi chimiques (*semiochemical compound*).

Désacétylation, n.f. Élimination des groupes acétyle de molécules biologiques, qui a pour effet de moduler l'activité des celles-ci. *Note* : La désacétylation intervient notamment dans la transcription et la duplication de l'ADN (*deacetylation*).

Embryon cybride homme-animal. *Abrév. Embryon cybride.* Embryon obtenu in vitro par transfert d'un noyau somatique humain dans un ovocyte animal énucléé (*human-animal cybrid embryo, human-animal hybrid embryo*).

Facteur de croissance de l'endothélium vasculaire. *Abrév. FCEV.* Protéine qui induit la formation de néovaisseaux dans les tissus en

croissance. *Note* : Le facteur de croissance de l'endothélium vasculaire est notamment indispensable au développement du système vasculaire des mammifères durant l'embryogenèse. Il participe par ailleurs à la croissance des tumeurs cancéreuses (*vascular endothelial growth factor, VEGF*).

Fluorochrome, n.m. Substance qui produit une fluorescence et qui, liée à une sonde nucléique ou à un anticorps, permet de repérer un objet biologique tel qu'une séquence d'acides nucléiques ou un antigène (*fluorochrome, fluorophore*).

Molécule de signalisation. Molécule informative produite par une cellule émettrice, qui assure une communication cellulaire en déclenchant une cascade de signaux dans une cellule cible (*signaling molecule, signalling molecule*).

Mycotoxine, n.f. Substance toxique produite par des champignons, qui peut être excrétée dans le milieu environnant (*mycotoxin*).

Néovaisseau, n.m. Capillaire sanguin nouvellement formé à partir de l'endothélium vasculaire sous l'effet du facteur de croissance de cet endothélium. *Note* : La formation de néovaisseaux accompagne l'augmentation de la masse musculaire. Elle s'observe aussi lors du développement de tumeurs, ou encore dans certaines pathologies de l'œil dont la dégénérescence musculaire (*neovessel, new blood vessel, new vessel*).

Niche cellulaire, n.f. *Abrév. Niche.* n.f. Microenvironnement cellulaire qui protège les cellules souches des influences extérieures et maintient leur état indifférencié (*niche, stem cell niche*).

Origine de réplication. Séquence spécifique ou ensemble de séquences d'ADN reconnues par un complexe protéique, où s'amorce la réplication de la molécule d'ADN. *Note* : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'abréviation « ori » (*replication origin*).

Phycotoxine, n.f. Substance toxique produite par des microalgues unicellulaires. *Note* : Ingérée par les poissons, les mollusques et les crustacés, la phycotoxine peut contaminer la chaîne alimentaire jusqu'à l'homme et entraîner de graves intoxications (*phycotoxine*).

Plasmodesme, n.m. Canal très fin traversant la paroi végétale et bordé par la membrane plasmique, qui permet la circulation d'éléments divers entre les cytoplasmes de cellules voisines et, partant, dans l'ensemble de la plante. *Note* : Les plasmodesmes permettent notamment le passage de l'eau, des ions, des métabolites, des substances de croissance, des facteurs de transcription et des virus (*plasmodesma*).

Protéase de surface. Protéase à sérine, intégrée à la membrane cellulaire, qui forme des complexes avec d'autres composants membranaires et exerce son activité protéolytique à la surface cellulaire. *Note* : La protéase de surface dégage de la matrice extracellulaire des composants indispensables à la migration des cellules malignes (*fibroblast activation protein alpha (FAP), seprase, surface expressed protease*).

Protéasome, n.m. Complexe protéique qui hydrolyse, au moyen de ses peptidases, des protéines mal repliées, dénaturées ou en surplus qu'il reconnaît grâce à leur liaison avec des molécules d'ubiquitine (*proteasome*).

Protéine associée aux microtubules. *Abrév. PAM.* Protéine appartenant à un ensemble de protéines dont la fonction est liée aux microtubules et qui peuvent, selon leur nature, réunir les microtubules en faisceaux par des ponts, accroître leur stabilité, altérer leur rigidité ou encore influencer la vitesse de leur assemblage (*microtubule-associated protein, MAP*).

Protéine tau, n.m. Protéine associée aux microtubules, abondante dans les axones, qui stabilise les microtubules et les réunit en faisceaux parallèles. **Note** : Dans la maladie d'Alzheimer, la protéine tau, anormalement phosphorylée et glycosylée, s'accumule dans le corps et les dendrites des neurones (*tau protein, tubulin-associated unit protein*).

Pyrophile, adj. *Syn. Pyrophytique, adj.* Se dit d'une plante qui se développe sur un substrat ayant subi un incendie. **Note** : Le feu provoque la libération des graines contenues dans des fruits solidement clos, et certains stimulants chimiques présents dans la fumée peuvent favoriser la germination (*pyrophitic*).

Rhizoxine, n.f. Toxine synthétisée par une bactérie symbiotique d'un champignon pathogène, qui détruit les racines des semis (*rhizoxin*).

Syplasme, n.m. Ensemble des cytoplasmes des cellules végétales qui communiquent grâce aux plasmodesmes (*syplast*).

Trichoblaste, n.m. Cellule de l'assise superficielle des organes des végétaux supérieures, qui forme, au niveau racinaire, un poil absorbant, et, au niveau aérien, un des poils spécifiques de l'espèce et de l'organe (*trichoblast*).

Trichome, n.m. Ensemble du revêtement pileux d'un végétal (*trichome*).

Ubiquitine, n.f. Petite protéine qui se lie à des protéines mal repliées, dénaturées ou en surplus, afin de permettre leur dégradation par la protéine (*ubiquitin*).

Voir aussi le **Vocabulaire de la biologie** paru au **Journal officiel** des 10 juin 2012, 5 mai et 15 septembre 2013 (reproduit dans les suppléments de la Lettre de la Société française de terminologie n° 19 et 21).

Splendeurs des vocabulaires des métiers d'art

Actes du colloque tenu le 5 décembre 2013
à l'Institut national d'histoire de l'art

Les vocabulaires des métiers d'art offrent nombre de splendeurs. Ils portent la marque de traditions qui traversent les siècles. Traditions et savoir-faire des artisans et maîtres d'art, qui ont sédimenté dans leur parler mots anciens et images du temps.

C'est dire si ces vocabulaires des métiers d'art recèlent de trésors d'inventivité.

Ce constat a conduit à organiser en 2013 cette rencontre inédite sur la question des vocabulaires des métiers d'art, dans leur dimension contemporaine et historique.

Ce regard particulier sur ces parlers de métier forme toute l'originalité de la démarche : celui d'observer les métiers d'art à partir de leurs vocabulaires, en essayant de suivre au plus près leur évolution. De les considérer ainsi dans toute leur inventivité et truculence. Bref, dans leurs "splendeurs".

Ce colloque s'inscrit dans l'inventaire que la Société française de terminologie a entrepris des terminologies utilisées dans les différents secteurs d'activité. Ces débats poussent à inventorier, analyser et préserver ces vocabulaires, qui véhiculent à travers les âges le savoir-faire des artisans et maîtres d'art.

Organismes partenaires du colloque

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Institut national d'histoire de l'art
Institut national des métiers d'art
Cité de la céramique - Sèvres & Limoges
Mobiliier national-Manufactures des Gobelins
Revue *Métiers d'art*
Société française de terminologie
Université de Paris Sorbonne

Société française de terminologie
Le savoir des mots
5 avenue Armand Rousseau - 75012 Paris - France
Paris 2014

Société française de terminologie




Splendeurs
des vocabulaires
des métiers d'art

Le savoir des mots
N° 12
Paris 2014



PVP 32 €

ISBN 978-2-918214-16-8
ISSN 1955-480X

POUR ADHÉRER À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TERMINOLOGIE

Merci de communiquer vos noms et coordonnées en précisant votre profession, votre spécialité ainsi que votre adresse électronique. Un bulletin d'adhésion vous sera adressé.

Membre actif : (35 €)

Membre bienfaiteur : (50 €)

Personne morale : (350 €).

Abonnement à la Lettre uniquement : 12 €.

Pour toute information : Société française de terminologie
5, avenue Armand-Rousseau – 75012 PARIS
Tél. : 06 08 80 41 39.

Courriel : terminologie@wanadoo.fr ou loic.depecker@univ-paris3.fr

Quelques adhérents à la Société française de terminologie :

– **AFNOR** : www.afnor.fr

– **BANQUE DE FRANCE** : www.banque-france.fr

– **CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles)** : www.ccfa.fr

– **CEA (Commissariat à l'énergie atomique)** : www.cea.fr

– **Réseau de grandes entreprises** : www.cigref.fr

– **INSERM** : www.inserm.fr

Et plusieurs sociétés, établissements et écoles de traduction...